

Kourou, dimanche 15 mars 2020

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,  
Circonscription de Kourou I  
Macouria Montsinery-Tonnegrande

A

Mesdames les directrices  
Messieurs les directeurs  
Mesdames et messieurs les professeur.e.s des écoles  
Circonscription de Kourou I Macouria  
Montsinery Tonnegrande



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Circonscription de  
Kourou 1  
Macouria  
Montsinery-Tonnegrande

Madame Maryse PREVOT  
IEN de la circonscription  
de Kourou I

Téléph . 05 94 27 19 79  
Portable : 0694 21 12 81  
Télécop : 05 94 27 21 14

[maryse.prevot@ac-guyane.fr](mailto:maryse.prevot@ac-guyane.fr)

22, rue Justin Catayée  
Site DEAL  
97310 KOUROU

## NOTE DE SERVICE 2 : COVID 19

Le Premier Ministre nous a indiqué que la priorité est sanitaire. C'est pourquoi il a émis des règles strictes pour les semaines qui viennent :

« Nous devons **impérativement limiter les déplacements, les réunions, les contacts**. Cela doit évidemment s'appliquer dans les entreprises et les administrations qui doivent dès lundi engager une action massive **d'organisation du télétravail** pour permettre à tous de rester à domicile ».

Ces consignes s'appliquent évidemment aux écoles et établissements. Elles doivent néanmoins s'articuler avec deux impératifs :

1° La continuité administrative et pédagogique qui sera assurée à distance :  
**Aucune permanence, aucune réunion ne doivent être tenues dans les écoles. Aucun enseignant ne doit être présent dans les écoles.** Nous communiquerons via votre mail académique ou par téléphone

2°- L'accueil exceptionnel des enfants des personnels soignants sans autre solution de garde.

Lundi 16 mars 2020, les seuls personnels présents dans les établissements seront ceux nécessaires à l'ouverture des locaux et à l'accueil des enfants des personnels soignants sans autre moyen de garde.

A Kourou, deux écoles accueilleront les enfants des personnels soignants à 7h50 dès ce lundi 16 mars 2020 :

- Ecoles maternelle et élémentaire Maximilien SABA (Kourou 2)
- Ecole élémentaire Emile NEZES (Kourou 2)

Ce service d'accueil est un **dispositif exceptionnel** destiné exclusivement aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. En effet, nous devons garantir que la **garde de ces enfants puisse être réalisée dans des conditions sanitaires adéquates**.

Pour organiser cet accueil, monsieur le Recteur fait appel à des **personnels volontaires de la circonscription de Kourou 1. Les enseignants volontaires sont priés de se faire connaître au 06 94 21 03 79.**

L'accueil de ces enfants sera réalisé dans le strict respect des gestes barrières et des recommandations sanitaires, à savoir :

- Présence de savon ou de gel en quantité suffisante pour les enfants et les personnels ;
- Accueil de groupes de 8 à 10 élèves maximum au sein d'une même salle.
- Ces élèves disposeront des activités qui auront été préparées par leur enseignant dans le cadre de la continuité pédagogique.

NB : les examens et concours sont reportés à une date ultérieure

Je vous assure de tout son soutien dans cette situation exceptionnelle.  
Je sais pouvoir compter sur votre précieuse collaboration pour le respect de ces directives.

L'Inspectrice de l'Education Nationale,  
Circonscription de Kourou I

Maryse PREVOT